

courrier des lecteurs

remarques de la commission "Mots" concernant l'article "Le baccalauréat : quelques observations sur les sujets"

Le numéro 348 du Bulletin (pages 153 à 209) contenait un intéressant article sur le baccalauréat 84. Nous-mêmes, qui avons l'habitude du travail en équipe, ne pouvons que féliciter nos collègues pour cet important travail collectif. C'est dire que, si nous nous permettons quelques remarques, c'est avec le désir de prolonger cet effort et d'approfondir quelques questions dans un domaine qui nous est cher, celui du vocabulaire et des notations.

Nous y sommes invités, d'ailleurs, par ce passage de la page 191 :

Il faudrait codifier les notations

pour une droite : A_1A_n ou (A_1A_n) ?

pour un segment : OM ou $[OM]$ ou $[O,M]$?

Sur ce point notre accord est total : nous jugeons déplorable non qu'on pose de telles questions, mais qu'on soit encore obligé de les poser,

et de plus à l'occasion d'un texte d'examen. Il est trop commode de dire : "Au fond, ces détails d'écriture sont négligeables, que chacun se débrouille à son gré !". Si l'on tient ces détails pour simples bagatelles, pourquoi attend-on toujours que ce soient les autres — à commencer par les malheureux élèves ou candidats — qui se soumettent à nos petites habitudes personnelles ? Certes, à un niveau un peu élevé, on doit effectivement être capable de traduire un mode d'expression dans un autre, sans être esclave d'aucun, et une stricte rigidité n'est pas un idéal. Mais il est difficile d'admettre qu'à des objets *très élémentaires et de surcroît voisins*, comme le sont la droite, le segment, la longueur, on attribue des notations à ce point interchangeables qu'elles sont une incitation permanente à la confusion et au contresens.

Dans le même article nous relevons à la page 193 :

(la notation) des angles de droite est assez ambiguë :

à $(\widehat{A_1A_3A_2M}) = (\widehat{\Delta_1A_1A_2})$ (π) on aurait dû préférer

$(A_1A_3, A_1M) \neq (\Delta_1, A_1A_2)$ [π] ou une rédaction en clair, sans formalisme.

Ici la situation est différente et nos réactions sont plus nuancées. Evidemment, "une rédaction en clair, sans formalisme" serait inattaquable, mais ne ferait qu'escamoter le problème : en effet, écrire des égalités sans disposer de bonnes notations n'est pas tellement agréable. Il ne servirait à rien non plus de déclarer les angles de droites dénués d'intérêt, vu qu'ils sont quelque peu passés de mode : car enfin, on en rencontre parfois (à preuve, ce problème de bac) et de toute façon la question se pose dans des termes presque analogues avec les angles de demi-droites ou de vecteurs. Cela dit, qualifier d'"assez ambiguë" la notation utilisée dans le texte est assurément une litote, mais prétendre qu'"on aurait dû préférer" la notation proposée dans l'article est de la témérité. Nous attendons, avec plus de curiosité que de confiance, une définition de l'angle de droites susceptible de s'accorder avec l'une ou l'autre des écritures précitées. Jusqu'à plus ample informé, nous craignons que le mal soit profond : c'est la notion même d'angle de droites qui n'est pas claire ; comment alors sa traduction écrite le serait-elle ? et par quel miracle la transmission pourrait-elle se faire clairement des enseignants aux enseignés ?

Sur ces divers points, notre commission a pris ses responsabilités : nous avons fait et expliqué nos choix dans les brochures MOTS V et MOTS VII. Qu'on nous comprenne bien : quoique ces choix aient été réfléchis, nous ne les tenons pas pour inattaquables et nous ne cherchons pas à les imposer. *Ce que nous souhaitons, c'est qu'on se mette d'accord sur des choix clairs.* Le dogmatisme ne vaut pas mieux que le laxisme ; mais, comme ils s'engendrent inmanquablement l'un l'autre, nous aimerions qu'un minimum de consensus et de discipline épargne l'un comme l'autre à des "usagers" qui en sont les premières victimes.